



DU SALON À LA SALLE DE CONSEIL, ÉCOUTER LA PAROLE DES « GENS DE LA MOYENNE » DÉMOCRATIE LOCALE, L'EXEMPLE DE SÉNART (FRANCE) 1

Alain Grasset est un homme de théâtre et d'action culturelle. Responsable pendant treize ans de la scène nationale de Sénart, il a régulièrement créé des spectacles en relation étroite avec les « gens », – ouvriers, habitants –, provoqué des va et vient entre l'appartement et le théâtre, utilisé les réseaux de voisinage, considérant le rôle de l'artiste comme celui d'un passeur. Son implication dans la vie locale et ses méthodes de travail ont conduit les élus de Sénart Ville Nouvelle à lui confier la toute nouvelle direction de la « médiation urbaine » du SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle). S'engage alors une démarche originale d'écoute des habitants destinée à fonder autrement les choix des élus. Utilisée pour la première fois au cours de l'année 1999, elle a complété et enrichi le diagnostic préalable au contrat local de sécurité en cours de conclusion. De l'écoute dans les appartements à la publicité et à la restitution sous différentes formes et dans différents lieux, les paroles circulent et s'échangent depuis plus d'un an dans la ville nouvelle de Sénart 1 à l'occasion d'un diagnostic partagé sur la sécurité et vont nourrir la décision publique. Alain Sénart à l'initiative de cette démarche insiste sur les acquis et les points forts. Explication de la démarche par Alain Grasset.

Bien qu'aujourd'hui le discours de toute institution insiste sur le besoin d'écoute de la parole des habitants, bien que les sondages et les média, à longueur d'antennes, affirment la porter, jamais sans doute cette parole ne fut à ce point absente du jeu social. Le système l'a dégradée en la confondant avec les lieux communs d'une « Opinion Générale » aussi coupée du réel que peut l'être la technocratie. Il s'agit donc, dans ce projet, d'une autre façon de penser la ville par une écoute de la parole personnelle, de la parole privée, c'est là sans doute sa part singulière et expérimentale.

Des idées force guident la démarche

La première : aller à la rencontre des gens que l'on n'entend pas habituellement, rechercher une parole personnelle. En effet, on rencontre en général les mêmes personnes – les porte-parole, les élus des associations, les exclus ou leurs représentants – mais rarement « les gens de la moyenne », ceux qui sont à peu près intégrés, qui ne se rendent pas aux réunions publiques, ne sont pas en contact avec l'administration, « la majorité silencieuse », soit environ 80 % de la population de Sénart.

Ensuite, aller à leur rencontre chez eux, à domicile, en dehors des lieux publics qui sont souvent des lieux d'interpellation des élus et non des lieux d'écoute des gens. La parole et l'écoute impliquent un minimum de distance et de gratuité. Ce qui se dit dans le lieu privé du salon de la maison ou de l'appartement est d'une nature très différente de ce qui se dit dans le lieu public de la mairie ou d'une maison de quartier. L'enjeu n'est pas le même. Les effets de groupe non plus.

Enfin, privilégier « la règle du je » (jeu). On est dans l'ordre de la parole personnelle même si elle est partagée collectivement, celle qui porte en elle beaucoup des solutions, des adaptations, des révolutions invisibles qui seront demain à l'œuvre dans les institutions.

Pour rendre cette démarche permanente, le SAN s'est doté d'un atelier de réalisation vidéo qui travaille essentiellement à la réalisation de portraits d'habitants. Ces portraits de « gens ordinaires », « comme tout le monde » alimentent de multiples lieux de diffusion et notamment les appartements, les domiciles.

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive



La démarche

Le principe est le suivant : solliciter une famille au hasard d'une rencontre dans la rue ou chez elle et lui proposer d'inviter ses voisins pour voir ensemble un film vidéo et en discuter ensuite. La famille qui accueille est responsable de la soirée, de son déroulement, de l'invitation des voisins, et du climat de convivialité dans laquelle la soirée se déroule. L'invitation y est donc personnelle émanant de quelqu'un de connu du quartier comme voisin et non anonyme comme l'est une lettre émanant d'une institution. La réponse est donc par nature également personnelle. C'est cette caractéristique-là qui provoque l'adhésion de gens nouveaux, différents, à une telle démarche d'écoute et de prise de parole.

Le premier projet fut monté dans le cadre du diagnostic local de sécurité. Un montage vidéo – « les peurs qu'on a... ou pas » – présentait de courts portraits d'habitants choisis pour ce seul critère que chacun ne représente que lui-même. C'est le « je », donc la subjectivité qui, dans cette première phase, est recherché. Le fil rouge de la conversation est le sentiment d'insécurité, « les peurs qu'on a », leur évolution dans le temps. Hommes et femmes, jeunes et plus vieux, ceux qui ont peur, ceux qui font peur, les paroles se croisent, se répondent, s'enrichissent. Construit de paroles personnelles, le montage a d'abord pour fonction de déclencher, d'amorcer

d'autres paroles personnelles mais à une échelle telle qu'on puisse parler d'une « évaluation » du sentiment d'insécurité, ce qu'on n'obtient pas par les méthodes « classiques ».

De février à juin 1999, cette écoute a concerné une cinquantaine de groupes d'habitants choisis dans chaque quartier de chacune des communes de la ville nouvelle soit plus de 500 personnes. Une trentaine de professionnels volontaires travaillant au SAN et dans les communes en ont été les animateurs. Leur formation, leur métier, sont très divers : ingénieur, professeur de musique, éducateur spécialisé, documentaliste, juriste, administratif, géographe, assistante sociale, responsable de la communication, etc.

Cette diversité des familles et de ceux qui sont allés à leur écoute est un gage de la richesse et de l'objectivité de la démarche. C'est aussi une manière de renouveler les pratiques de professionnels qui dans ces administrations sont souvent trop loin des habitants. L'idée est que, sur la durée, une grande majorité des agents du SAN et des communes participent à ces démarches et, en renouvelant leur relation avec les habitants, enrichissent le regard qu'ils ont sur la ville.

Mots clés : Démocratie locale, consultation des habitants, diagnostic partagé, diagnostic, participation des habitants, sécurité, écoute, relation habitants professionnels, relation élus professionnels habitants, sentiment d'insécurité, contrat local de sécurité.

Contact : Alain Grasset, Directeur de la médiation urbaine au syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart-ville-nouvelle.

Rédacteur : Alain GRASSET, 2000/03

Producteur : CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 00 (33) (0)4 78 77 01 43
Fax : 00 (33) (0)4 78 77 51 79

Note : cette fiche se poursuit avec la fiche n° 138 même intitulé. De l'écoute à la décision ?

Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive